



Offre et accès aux soins primaires : rôles et actions des villes et intercommunalités

Introduction

- 1. Partie 1 : Connaître le contexte et élaborer un plan d'action**
 - 1.1. Elaborer une stratégie ou un plan d'action
 - 1.2. Les moyens humains et financiers au sein de la collectivité
 - 1.3. Cartographier l'offre de soin

- 2. Partie 2 : Agir sur l'offre de soin**
 - 2.1. Promouvoir le territoire auprès des étudiants, des internes, des (jeunes) professionnels de santé
 - 2.2. Soutenir financièrement l'installation ou le fonctionnement des cabinets
 - 2.3. Répondre aux sollicitations des professionnels et institutions de santé et leur faire connaître ses propres missions
 - 2.4. Faire converger les projets d'installation, les locaux libres et les constructions
 - 2.5. Accompagner les (porteurs de) projets d'exercice regroupé sur le volet ingénierie/méthodo/projet de santé (MSP, centre de santé, pôle de santé...)
 - 2.6. Accompagner les (porteurs de) projets d'exercice regroupé sur le volet immobilier (MSP, centre de santé, pôle de santé...)
 - 2.7. (Co)porter un projet d'exercice regroupé (centre municipal/intercommunal de santé, SCIC...)
 - 2.8. (Co)gérer un centre de santé (centre municipal/intercommunal de santé, SCIC...)

- 3. Partie 3 : Rapprocher les personnes du soin**
 - 3.1. Informer, orienter et accompagner les personnes vers le soin
 - 3.2. Améliorer l'accès aux droits en matière de santé (ouverture et maintien des droits) et permettre l'accès à une complémentaire santé
 - 3.3. Faire venir le soin au plus près des personnes (au domicile, dispositifs mobiles)
 - 3.4. Organiser ou soutenir des soins gratuits ou sans avance de frais
 - 3.5. Au-delà des soins primaires, les Villes-Santé agissent en prévention et promotion de la santé

Recommandations et conclusion